

Rénovation des programmes d'enseignement général de la voie professionnelle.

Éric NICOLLET

Éric Nicollet est IEN-ET.EG dans l'académie de Montpellier. Il conduisait la délégation du SNPI-FSU reçue en audience par le Conseil Supérieur des Programmes le 12 décembre 2018.

Madame Souâd Ayada, présidente du CSP et Monsieur David Bauduin, secrétaire général, nous ont reçus pendant près de deux heures trente, en présence également de représentants du SIEN-UNSA et du SNIA-IPR. L'objectif de cette audience était de « *recueillir nos observations sur les programmes des enseignements généraux actuellement en vigueur et d'échanger sur les perspectives d'évolution de ces textes* ».

Madame Ayada nous a d'abord rappelé les grands axes de la lettre de saisine du 12 septembre, qui engage le travail de rénovation des 11 programmes d'enseignement général de la voie professionnelle. Elle nous rappelle que la composition des groupes de travail est accessible sur la page internet dédiée au CSP, et nous précise le calendrier dont elle regrette qu'il soit aussi contraint. En effet, la fin de travaux des groupes est fixée au 25 janvier 2019. Ces premiers éléments seront étudiés par le CSP le 5 février et mis en ligne le 15 février. Une large consultation, notamment ouverte en ligne aux enseignants, suivra cette publication. Les projets de programmes doivent officiellement être diffusés à la mi-mars pour une mise en œuvre à la rentrée 2019. Dans son introduction, Madame Ayada nous rappelle que le CSP n'est pas associé à la conception des réformes et nous confie souffrir d'un déficit d'information de la part du ministère. Nous réagissons spontanément à ce dernier propos que nous partageons puisque mis à part les grilles horaires, nous n'avons pas nous non plus d'informations nouvelles depuis la conférence de presse du ministre en mai dernier !

Avant la première question de la présidente, nos collègues du SIEN-UNSA ont souhaité donner lecture d'une déclaration liminaire. Le SNPI n'avait pas choisi ce mode de communication, considérant en effet

que le CSP n'est pas une instance de dialogue social et que l'objet de notre rencontre ne nous semblait pas convenir à ce type de déclaration. Au contraire, les représentants du SNPI, fidèles à leur tradition de dialogue et de contribution active au débat, ont saisi le format de travail très ouvert proposé par Madame Ayada pour aborder un par un les thèmes sur lesquels elle voulait nous entendre. Nous avons ainsi montré notre excellente maîtrise du sujet, et pu répondre de manière constructive à ses attentes.

Tout d'abord, nous avons repris au vol le mot « ambition » entendu plusieurs fois depuis le début de notre réunion. Ce mot, maintes fois utilisé lorsqu'il s'agit de justifier cette rénovation, mais pourtant tellement galvaudé et contredit lorsque l'on analyse les effets prévisibles des orientations annoncées. Nous avons demandé à la commission Calvez-Marcon de ne pas profiter de la transformation de la voie professionnelle pour renoncer à cette ambition que porte le niveau soutenu des enseignements généraux de la voie professionnelle, qui font sa force et son originalité face à bien d'autres systèmes centrés uniquement sur la maîtrise des gestes professionnels.

→ **Nous demandons au CSP, malgré le cadre très contraint qui lui est malheureusement imposé, de faire tout ce qu'il peut pour maintenir au plus haut niveau possible cette ambition, d'enseignements généraux qui permettent aux élèves de se construire en tant que citoyens, et qui leur garantissent des possibilités de poursuites d'études réussies.**

Avec la publication des nouvelles grilles horaires, nous avons souligné le paradoxe entre cette ambition qui est reprise dans toutes les communications du

ministre, et la baisse conséquente des heures d'enseignement qui conduira inéluctablement à une accentuation des difficultés des élèves à poursuivre leurs études. Nous avons particulièrement insisté sur le maintien des langues vivantes étrangères, sans lesquelles beaucoup d'orientations seront impossibles en sections de technicien supérieur.

Sans remettre en cause le calendrier de production de ces nouveaux programmes, nous avons pointé la difficulté pour les enseignants de se les approprier pour la rentrée prochaine, et pour nous inspecteurs, d'accompagner les équipes dans de bonnes conditions pour leur mise en œuvre dans un calendrier aussi contraint.

→ Aussi, nous avons demandé formellement au CSP d'assortir la publication des nouveaux programmes d'une recommandation au ministre de sursoir à leur application, en la reportant à la rentrée 2020. Madame Ayada nous a assurés qu'elle ferait remonter cette demande...

Au sujet des nouvelles grilles horaires, nous avons ensuite échangé sur les raisons qui ont conduit à une telle diminution. Le ministre et la DGESCO les justifient par le souci d'égalité avec les élèves des autres voies, et pour « donner plus de temps aux élèves pour leur travail personnel ». Or dans sa grande majorité, la population scolaire de la voie professionnelle ne dispose pas des conditions nécessaires pour pouvoir réaliser un travail personnel de qualité hors de l'école. C'est méconnaître les caractéristiques de ce public que de prétendre qu'il pourra mieux se concentrer parce qu'il aura moins d'heures de cours. Au contraire, nous affirmons que **les élèves de la voie professionnelle ont justement besoin de plus d'école que les autres !** Cette phrase fait mouche auprès de Madame Ayada qui la reprend ensuite à son compte.

Nous insistons également sur les CAP, dont les programmes d'enseignement général et l'ouverture culturelle qu'ils apportent sont probablement les derniers de leur vie d'élève, mais aussi de leur vie tout court ! Nous rappelons que c'est aussi la dernière

occasion pour notre école républicaine de transmettre à ce public vulnérable quelques outils pour devenir des citoyens éclairés, et des salariés maîtres de leur vie professionnelle. Nous sommes très inquiets d'une dérive vers le modèle allemand, où les élèves de la voie professionnelle ne bénéficient pour ainsi dire pas des enseignements généraux, ce qui conduit au blocage de toute perspective d'évolution (diplômes et métiers au-delà de leur « choix » initial) et a de fortes contingences négatives en terme de sociologie politique et électorale (toutes les enquêtes montrent qu'on trouve là le vivier de l'électorat d'extrême-droite, faute d'un enseignement critique et historique de qualité).

→ Nous demandons au CSP de garantir à ces élèves fragiles, l'accès aux bases en termes de culture, de pratique rédactionnelle, et de mobilisation citoyenne, en sacralisant les programmes de lettres-histoire-géographie et d'enseignement moral et civique des CAP.

Au sujet des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel), nous rappelons que ce qui fait l'originalité de notre conception de l'enseignement professionnel, c'est qu'il est fondé sur l'apprentissage progressif d'un métier par une formation en alternance sur le long terme, couplée avec un enseignement de haut niveau des connaissances scientifiques liées aux techniques professionnelles, et augmentée par des enseignements généraux complémentaires mais non assujettis aux enseignements professionnels. Nous sommes plutôt favorables à ce que la fréquence et l'organisation de ces PFMP soit repensée afin qu'elles ne créent plus de ruptures dans la progression des apprentissages, mais leurs durées globales actuelles nous semblent conformes et nécessaires pour une bonne appropriation des métiers dans leur contexte réel. Il faudra toutefois sans doute revisiter le concept de formation en milieu professionnel, afin de bien identifier la complémentarité des acquis de l'école et de l'entreprise.

→ A ce titre, les programmes d'enseignement général doivent être conçus pour prendre en

compte cette alternance entre formation au lycée et en entreprise, pour permettre aux élèves de mieux faire le lien entre ces deux lieux de formation, pour les aider à prendre du recul et analyser leurs situations de travail, les décontextualiser et transférer leurs acquis à d'autres situations.

Bien entendu, une bonne partie de notre rencontre aura été consacrée à la mise en œuvre de la « co-intervention ». A la demande de Madame Ayada qui nous interrogeait sur les habitudes de travail d'équipe en lycée professionnel, nous avons rappelé que le travail transdisciplinaire n'est pas une nouveauté. Depuis toujours, avec les modules, les PPCP, et le travail commun sur de nombreux projets, les équipes ont développé des pratiques professionnelles qui laissent une large place à la concertation et à la « co-animation ». Mais alors que jusque maintenant il s'agissait d'intervenir chacun dans son domaine d'expertise disciplinaire sur un projet commun, la « co-intervention » a un tout autre sens puisqu'il s'agit de faire intervenir sur une même discipline (limitée au français ou aux mathématiques-sciences physiques et chimiques), un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel. Nous faisons part de nos inquiétudes sur cette orientation et son risque d'instrumentalisation « métier » des enseignements généraux. Par ailleurs, nous faisons remarquer que bien des enseignants découvriront leur « binôme » le jour de la pré-rentree, ce qui empêchera toute concertation et préparation en amont. Nous pointons donc encore une fois la nécessité de pouvoir accompagner fortement nos équipes dans la mise en œuvre de ces nouvelles modalités pédagogiques, alors qu'aucun moyen supplémentaire ne semble prévu.

→ **Nous demandons au CSP d'être particulièrement vigilant à ce que les contenus de la co-intervention restent maîtrisés par les professeurs d'enseignement général, afin que leurs**

contenus ne soient pas réduits aux aspects fonctionnels dédiés à la seule formation professionnelle des élèves.

Madame Ayada a évoqué une « nécessité que les programmes valorisent l'acquisition des compétences transversales » comme la mobilité (d'où l'importance des langues), la citoyenneté ou encore le développement personnel. Nous avons apporté sur ce sujet quelques éléments d'éclairage sur le développement des « softskills » qui sont aujourd'hui très recherchées par les entreprises et qui sont aujourd'hui peu valorisées au cours de la formation des élèves de la voie professionnelle.

Enfin, nous avons échangé sur le principe du contrôle en cours de formation, autre originalité de notre voie professionnelle dont le ministre a annoncé une simplification. Si en effet il est parfois tellement complexe à mettre en œuvre que les enseignants le transforment en épreuves ponctuelles différées, son esprit doit être maintenu car il favorise la réussite des élèves. Nous avons rappelé l'importance de l'évaluation des connaissances au même titre que celle des savoir-faire.

- **Nous préconisons des modalités d'évaluation simplifiées, bien réparties tout au long du cycle de formation, afin de ne pas créer de problèmes de gestion du temps pour les enseignants, mais non confondues avec du contrôle continu.**
- **Le CCF doit être progressif, additif, et encourageant.**

Pour conclure, nous avons senti les représentants du CSP très à l'écoute de nos propositions et partageant nos inquiétudes et les points de vigilance que nous avons soulevés. Les représentants du SNPI-FSU sont satisfaits d'avoir pu apporter des éclairages et des réponses aux questions de la présidente, Madame Ayada, qui a souvent montré son approbation à nos remarques et préconisations lors de nos échanges.